



AGIR SUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS POUR FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

NOS PROPOSITIONS POUR FAIRE PROGRESSER :

- la professionnalisation des enseignants et des CPE
- l'attractivité du métier
- l'accompagnement des élèves



DES CONSTATS PRÉOCCUPANTS

50 % des enseignants débutent leur carrière **sans jamais avoir vu un élève** pendant leur formation.

Les concours actuels ne permettent pas d'évaluer l'ensemble des **compétences professionnelles**.

En 10 ans, **les démissions d'enseignants ont triplé**. Si les causes sont multifactorielles, le « choc du réel » et le manque de préparation au métier sont souvent avancés pour ceux qui n'ont pas bénéficié d'une formation dédiée.

Dans le second degré, de plus en plus d'étudiants **choisissent d'être contractuels** plutôt que d'être recrutés dans les conditions actuelles.

22% des enseignants devant élèves sont **des contractuels insuffisamment formés**.



UNE ASPIRATION FORTE À DAVANTAGE DE PROFESSIONNALISATION :

En 2021, 64 % des étudiants des INSPÉ plébiscitent l'alternance **pour développer leurs compétences professionnelles et bénéficier d'une entrée progressive dans le métier**.

DES ENJEUX ESSENTIELS !

L'École a non seulement une mission de transmission des connaissances disciplinaires et transversales, mais aussi de **partage des valeurs de la République**.

Elle participe à la construction d'une communauté nationale.

Le service public de l'éducation :

- contribue à **l'égalité des chances** et à la **lutte contre les inégalités sociales et territoriales** en matière de réussite scolaire et éducative ;
- reconnaît que tous les enfants partagent la **capacité d'apprendre et de progresser** ;
- veille à **l'inclusion scolaire** de tous les élèves, sans aucune distinction ;
- veille également à la **mixité sociale** des publics scolarisés au sein des écoles et établissements d'enseignement.

Le rôle de chaque enseignant est alors d'accompagner l'élève dans son cheminement citoyen.

Les INSPÉ (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation), de par leurs missions, sont des acteurs essentiels, garants d'une formation universitaire de qualité pour des futurs professionnels qualifiés, dans une société en constante transformation.



NOS PROPOSITIONS

Depuis 30 ans, des réformes régulières de la formation initiale sont mises en œuvre, sans que jamais les effets de la formation précédente n'aient pu être évalués. Les propositions que nous portons aujourd'hui s'inscrivent dans **un processus d'amélioration du modèle de formation actuellement en place**.

Enseigner ou éduquer est un métier, on ne s'improvise pas professeur ou CPE. Ce métier s'apprend à l'université, progressivement et dans la durée. Le cursus de formation initiale doit être **pensé globalement**. Il doit s'initier en licence, avec un premier contact avec le métier, se spécifier dans un master dédié (master MEEF) et se poursuivre après l'obtention du concours.

NOS 3 PROPOSITIONS POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE EFFICACE ET ATTRACTIVE :

1. RENDRE INCONTOURNABLE UN DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT POUR ENSEIGNER

Avant d'être recruté comme enseignant ou CPE, il faut être formé. Pour accéder à ces métiers, le master MEEF est, et doit rester, la voie privilégiée. En effet, ce diplôme universitaire atteste non seulement du niveau académique pour les diplômés mais certifie également de **leur aptitude à enseigner**.

Pour prétendre à améliorer la qualité de l'enseignement et la réussite de tous les élèves, il est fondamental que le processus de recrutement se fasse sur la base de compétences **disciplinaires, didactiques, pédagogiques** clairement définies. Le suivi d'une formation en INSPÉ assure le développement de ces compétences.

Dans cette même logique, nous proposons, pour les personnes en reprise d'étude, en amont du recrutement, un programme individualisé de formation court à vocation professionnelle dispensé en INSPÉ.

2. CRÉER UN NOUVEAU LABEL « ENSEIGNER ET ÉDQUER » EN LICENCE

Les universités pourront décerner le « **Label EE** » à des licences universitaires, qui proposeront des modules de formation garantissant l'acquisition progressive de compétences préprofessionnelles aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Ces modules pourront prendre des formes diverses mais devront répondre aux exigences suivantes :

- travailler sur **l'orientation des étudiants** se destinant aux métiers du professorat ou de l'éducation
- proposer des **enseignements de spécialisation et d'approfondissement** adossés à la recherche dispensés à l'université
- **intégrer des stages devant élèves**, en France comme à l'étranger, de découverte puis de pratique accompagnée progressive sur les 3 années dans des contextes d'exercice variés

3. AUGMENTER LE TEMPS DE FORMATION SUR LE TERRAIN

Se former au métier d'enseignant ou de CPE nécessite une **alternance très progressive vers une responsabilité devant élèves**, depuis la licence jusqu'au master MEEF, puis dans les premières années de titularisation. Tous les étudiants se destinant à être professeur ou CPE doivent pouvoir bénéficier de stages en France ou à l'étranger articulés aux 5 années du cursus universitaire et à l'entrée dans le métier.

Nous proposons de mettre en place un parcours de formation intégrant **25 semaines de stage** (7 semaines en licence labellisée, 18 en Master MEEF).

En outre, les étudiants doivent être considérés comme des stagiaires en formation et non comme des moyens d'enseignement. Ces périodes de stage doivent, en effet, **être véritablement professionnalisantes et au service du développement des compétences** indispensables à l'exercice du métier.

Créé en 2013, le **Réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation** (Réseau des INSPÉ) est une association loi 1901 qui réunit les **32 INSPÉ et l'ENSFEA** (École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole).

Les INSPÉ, composantes universitaires, sont des instituts professionnels de formation des enseignants et des personnels d'éducation. **Ils préparent notamment au diplôme de Master des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**. Pendant ce cursus de deux années, les INSPÉ forment les étudiants se destinant aux métiers de professeur des écoles, professeur de collège et lycée ainsi que de conseiller principal d'éducation, tout en les préparant aux concours afférents.

Ils proposent également une offre de formation initiale et continue orientée vers les métiers de l'ingénierie de la formation et de l'éducation (formation de formateurs, élèves à besoins éducatifs particuliers, numérique éducatif, promotion de la santé, éducation au développement durable, petite enfance, médiation culturelle et enseignement...).

Les INSPÉ participent à **l'articulation recherche-formation** par la production des savoirs scientifiques, principalement dans le domaine des recherches en éducation.

NOS MISSIONS :

Représenter nos 33 établissements et être force de proposition auprès des décideurs publics et des acteurs de l'Éducation nationale ainsi que de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et l'Innovation.

Être un espace de partage et de réflexion via des actions de mutualisation ou encore la construction et la conduite de projets structurants, en appui sur les résultats de la recherche en éducation qui irriguent les formations initiale comme continue, et promeuvent les innovations pédagogiques et l'ouverture à l'international.

Proposer des éléments de transformations afin d'améliorer la formation des futurs enseignants et personnels d'éducation et de les accompagner à l'entrée dans le métier.



POUR NOUS CONTACTER:

Anne-Lise Rotureau, déléguée générale

anne-lise.rotureau@inspe.amue.fr

01 44 32 92 47 – 06 64 93 41 85

**Edwin Brion, chargé de communication
et des relations presse**

edwin.brion@inspe.amue.fr

03 20 79 86 76 - 07 78 38 49 05

POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ:

www.reseau-inspe.fr



@ReseauInspe



Réseau des INSPÉ